

DB 28/03/19

## Le SNEC n'est pas signataire Des NAO CSF 2019

Les principales revendications du SNEC ont toutes été refusées. Pour rappel, elles étaient les suivantes :

### **Revendications salariales :**

- ☞ Augmentation des Agents de Maitrise et Cadres du 5A au 8B +2,5%.

### **Revendications sociales :**

- ☞ Mise en place d'une retraite supplémentaire.
- ☞ Rémunération du Travail du dimanche habituel à 100€ et sur la base du volontariat (encadrement)
- ☞ Porter le plafond de remise sur achat pour les salariés à 12000 €. Etendre la remise sur achats aux magasins en franchise. Fixer la remise sur achat à 20% sur le mois de Décembre.
- ☞ Rémunération de l'Astreinte à hauteur de 70€ par semaine et de 30€ par intervention.
- ☞ Mise en place d'une prime de nuit pour les cadres de 70€ de 23h à 4h.
- ☞ Augmentation minimale de salaires lors d'une mutation avec contraintes géographiques :  
De 1 à 20kms +2% ; De 21 à 50kms +4% ; De 51 à 100 kms +5%.

Les NAO n'ayant pas été signées, la Direction, dans ses mesures unilatérales, propose seulement à l'encadrement...

**une augmentation des minima de +1.5%**

**Le SNEC déplore le manque de considération de la Direction envers son encadrement. La Direction ne récompense donc pas son implication en magasin ou dans les sièges... 2 lieux où les moyens humains se feront une denrée de plus en plus rare en 2019 !**

*Agir Ensemble*

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE  
☎ 09.84.22.79.90 - [secretariat@sne-carrefour.fr](mailto:secretariat@sne-carrefour.fr) Site : [www.cfecgc-carrefour.org](http://www.cfecgc-carrefour.org)

Retrouvez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter